

**Objet : Lettre de soutien aux salariés CGI du projet Meta4 en grève**

Pour faire suite au courrier envoyé par CGI aux salariés en grève sur le projet Meta4 de Bordeaux, la CGT CGI tient à rappeler quelques fondamentaux et à remettre les choses au clair :

**OUI**, ces salariés ont le droit d'exercer leur droit de grève !

**NON**, aucun propos diffamatoire n'a été tenu dans les tracts des grévistes !

**NON**, il n'y a jamais eu de « piquet de grève devant le client » comme l'affirme la Direction de CGI !

**NON**, il n'y a eu ni blocage de la production du client, ni même un quelconque désagrément !

**NON**, les NAO ne répondent pas aux revendications salariales des salariés, en témoignent les nombreux PV de désaccord de NAO de ces dernières années.

**NON**, Contrairement à ce qu'affirme la direction, CGI NE récompense PAS le travail lors des EAD : les EAD ne représente qu'une partie émergée de l'iceberg, puisque tout se décide dans un comité restreint où le salarié n'a pas voix au chapitre. De plus, à travers l'EAD, on cherche à évaluer l'individu au détriment du collectif de travail.

Et

**OUI, OUI** et encore **OUI**, la CGT CGI soutient les salariés dans leur mouvement de grève, car celui-ci s'inscrit dans une prise de conscience que la richesse produite par le travail des salariés de l'entreprise doit être mieux redistribuée et profiter à toutes et tous.

Les résultats de la FY2023 ont démontré que CGI se porte bien et même très bien, et les augmentations ont été bien trop faibles au regard de l'inflation et de ces résultats.

CGI a donc les moyens de répondre à ces revendications.

**Tous ensemble, montrons notre soutien et aidons les grévistes en versant un don à la caisse de grève**

